

<https://revueshypocentres.com/presentation-science-politique/>

**REVUE
HYPOCENTRE
DE SCIENCE
POLITIQUE**

Revue mensuelle RHSP

RHSP, Vol 2. N° 5 – Mai 2024

COMITE SCIENTIFIQUE

IDANI ALEXANDRA ANGEL

FOROGO DONALD

TAPSOBA DESIRE STEVE

NADINGA BRICE ORYOL

SANDONI SOUNGALO PAUL

KABORE NOMO FELIX

MEMBRES

ZEH MADY CLEMENT

MENDOUNGA ZAKARIA

NAGALO BOUBA IBRAHIM

SOULEYMANE MAMOUDOU YAYA

COULBALY EVRARD

EMMA MEDJE

BELINGUE ALAIN LUC

ESSOUSSE ARMEL ANDRE

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef

YIRGA BAKARY HAMIDOU

Rédacteur en chef adjoint

MILLOGO JOSEPHINE

DIRECTEUR DE PUBLICATION

TAPSOBA KOMKOBO MODESTE

SOMMAIRE

Essai d'historicité du régime politique haïtien :Une démocratie à repenser
.....1
JEAN MAX ETIENNE

Le pouvoir de la politique.....15
EYALA NDONBE ROGER

Essai d'historicité du régime politique haïtien :
Une démocratie à repenser''

Par

JEAN MAX ETIENNE

Anthropo-Sociologue, Maître en sciences du développement

Mise en contexte

En effet, toute l'histoire d'Haïti est une succession de dictatures, de différentes périodes de grande instabilité, de moment d'équilibre précaire, de conjoncture de crise et de la situation de crise larvée (Sauveur-Pierre : 2007, p.20). Aucun gouvernement n'essaie de prioriser un véritable projet de société démocratique, définie comme moyen des ressources disponibles pouvant faire prévaloir un état de droit dans la société haïtienne. Au contraire, ces élites politiques chargées d'assumer la direction des affaires de l'État après l'indépendance ; étaient des généraux grands propriétaires, où le modèle de l'État qu'ils avaient en tête, c'était l'Etat Louvertureurien qui fut lui-même une caricature de l'Etat colonial français (ibid., p. 110). Qui évolue toujours en dent de Cie avec la population.

Ainsi, l'histoire sociale haïtienne permet de faire ressortir, dans la période comprise entre 1843 et 1986 la trame des différentes crises importants qui ont secoué la formation sociale haïtienne. Ces crises systémique revêtent une signification particulière tant par leur nature et leurs manifestations que leurs résultats (Hector : 1998, 71). Ces crises posent toutes au cours de leurs progressions des conditions pressantes dans la vie politique haïtienne. Dans cette perspective, chacune de ses périodes de perturbation politique relativement longues et profondes, correspond en fait à une phase de crise du système de société (Ibid., p.72).

Par ailleurs, malgré l'exploit extraordinaire qu'a réalisé la société haïtienne en chassant le régime dictatorial (père, fils) au pouvoir le 7 février 1987 avec la pression de la population, mais aussi et surtout, avec l'appui des Etats unies et la France. De manière à instaurer un nouveau régime dit démocratique c'est-à-dire un Etat où la majorité peut décider qui elle veut prendre la direction des affaires publiques par le biais des urnes. L'application d'une justice forte et indépendante qui garantit l'égalité, le respect des libertés individuelles et le garant du fonctionnement d'un état de droit en Haïti, n'ont pas encore arrivé au bout du tunnel jusqu'à lui présent. Car, cette tendance au retour à la dictature est encore forte et se manifeste très souvent et même par ceux qui autrefois combattaient pour la démocratie face à la répression des

Duvaliers. En ce sens, pourquoi cette société est loin de cette démocratie tant attendu ? Ou comment peut-on atteindre cette maturité politique en matière démocratique ? Pour essayer d'appréhender ces questions, nous ferons une brève historicité de la situation politique du pays de 1804 à 1986 et de 1986 à nos jours d'une part. D'autre part, nous analysons les conséquences de la corruption qui entravent la bonne marche de nos institutions républicaines jusqu'à nos jours.

La gouvernabilité haïtienne post 1804 : pratiques antidémocratiques de la politique en Haïti.

Tout le XIX^e siècle haïtien est ainsi marqué par la loi de la baïonnette, du cocomacaque et des arrestations arbitraires (Clorméus, 2016 : p.112). Car, de 1804 à 1915 l'incertitude créée par nos élites politiques et qui sèment la querelle, alimentent la guerre civile, source d'instabilité politico-économique nous valurent une occupation étrangère humiliante avec le débarquement le 29 juillet 1915 (Laleau : 1932, p.16).

De plus, nos expériences de pouvoir autoritaires et arbitraires permettent le système politique haïtien reste chroniquement en crise c'est-à-dire n'a pas changer de vision, d'objectif et de projet. Car, sur quarante chefs d'Etat qui ont gouverné le pays, très souvent ils instauraient l'autoritarisme et l'arbitraire comme manière de diriger, quatre ont été tué selon l'auteur, j'ajoute un cinquième qui n'est autre que le président Jovenel moïse, quinze(15) d'entre eux destitué, quatre (4) renversé par un coup d'Etat militaire, six (6) morts au pouvoir et six(6) seulement ont pu terminer leur mandats (Dorvilier 2102, p.84).

Le nom du président Michel Joseph Martelly n'a pas été mentionné comme (7) septième président qui a terminé leur mandat en raison de la date de publication du livre en 2012. C'est dans cette perspective que les chefs d'Etat qui ont succédé le pourvoir en Haïti dans l'objectif d'imposer ses pairs au mépris de la constitution et des sentiments populaires faisait« *le choix du despotisme* » (Firmin : 1885, p.16). Le président Boyer est l'un des exemples évident de cette conception autoritaire, puisqu'il développait une conception du pouvoir qui s'appuyait effectivement sur la constitution 1816 où il trouvait un cadre l'égal pour son autocratie et son centralisme.

Il fit expulser de la chambre des députés les représentants du peuple comme : Herard Dumesle, David St-Preux(...) qu'il prétendait hostiles au gouvernement. Il emprisonna tous ceux qui osaient critiquer ses actes et essaya de fermer toutes les bouches qui ne chantaient pas ses louanges. Il révoqua des fonctionnaires à qui il reprochait de professer des idées trop libérales (Bellegarde, 1885: p.138). Il étouffait la liberté d'expression des journalistes comme par

exemple Heurtelou et Darfour qui étaient incarcérés et exécutés pour avoir dénoncé dans ses articles de journaux les mauvais agissements de son pouvoir, les tares de son régime, l'exclusivisme et le préjugé de couleur (Docteur, 2006 : p.71) .

À cet état de fait, le régime de Boyer était tout simplement l'affaire d'un groupe restreint sans projet. En effet, la décennie de 1870 à 1880 marquait un nouveau tournant dans l'histoire du régime politique haïtien avec pour la première fois, deux groupes qui s'affrontaient à la chambre des députés, où chacun défendait son point de vue basé sur un programme politique qui visait des changements d'ordre politique et social.

Cependant, en revendiquant le pouvoir au plus capable le parti libéral conduit par Boyer Bazelaire et Edmond Paul se referaient au groupe des nantis cultivé, mulâtres en grande majorité, tandis que le parti national sous la direction de Septimus Rameau et Demesvar Delorme faisaient allusion aux masses paysannes et urbaines issus du groupe des nouveaux libres, bossales et noirs pour la plupart (Dorvilier, 2012 : p. 82).

Malgré tout, en 1876 les violences politiques qui accompagnaient la chute du président Domingue, avec surtout l'assassinat du vice-président Septimus Rameau homme de grande instruction, affligé malheureusement d'une ambition dévorante et d'un caractère trop personnel, ce dernier a reçu la mort en pleine rue (Bellegarde, 1885 : p. 186).

Cette chute contribuait à l'affaiblissement et à l'anéantissement des partis politiques qui ont été présent sur l'échiquier politique. Donc, vers la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle le pays allait vivre une période de crise politique et social très grave. La gouvernabilité haïtienne actualiser en dehors d'une autorité unifié et acceptée, s'est constituée en une guerre civilo-politique constante. Elle est cristallisée dans deux pratiques antipolitiques ou antidémocratiques qui sont l'autoritarisme et les luttes violentes de pouvoirs. Concernant l'autoritarisme, on sait que la plupart des chefs d'Etats haïtien ont exercé le pouvoir sans contre-pouvoir (Dorvilier, 2012 : p.83).

En outre, les différentes crises qui ont bouleversé l'échiquier politique haïtien plus précisément le 9 mars 1915 à occasionner la montée en puissance du général Vilbrun G. Sam (Castor : 1987, p.37) qui prêta serment sur la constitution et procéder le même jour à plusieurs arrestations qui mirent sur le qui-vive la classe politique haïtienne.

De plus, durant les semaines suivante le pénitencier national était rempli de prisonnier politique, victime de représailles, car dans un article du journal la *Presse*, cité par l'historien Georges Michel, le Chroniqueur Luc Dorsainville a écrit : Tous ceux contre qui le président

Vilbrun G. Sam nourrit de la haine politique depuis plus 30 ans de près ou de loin, tous ceux qui ont été mêlés au procès de la consolidation irons en prison. Et plus tard, il fut victime de ses situations conflictuelles qui avait lui-même instauré. Il fut renversé au lendemain du massacre de la prison civile organisé le 27 juillet 1915, par le commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince le Général Charles Oscar Etienne. Et, le 28 juillet 1915 le président était arraché de la délégation Française par une populace en furie qui mutila son cadavre (Georges-Pierre, 2014 : p. 146-147).

Tous ceux-ci nous valurent une occupation humiliante avec le débarquement des soldats américains dans le pays (Idem), puisque l'absence de tout souci de rigueur et de régularité par rapport aux normes, était remplacée par l'exercice de la violence de toute sorte concentrée entre les mains d'un groupe au pouvoir. Les guerres civiles revêtirent un caractère permanent. Cette pratique a été considérée jusqu'en 1957 avec l'avènement de François Duvalier au pouvoir comme une pratique récurrente du régime qui a en fait systématisé la violence dans l'Etat.

Dans cette perspective, Michel-Rolf Trouillot cité par le professeur Ilionor a eu raison de dire que : L'exécutif Duvalerien se distingue en effet par le remplacement de la structure pyramidale des dictatures traditionnelles par une structure centrifuges ou tout tenant du pouvoir, de Jean-Rabel à Anse-à-Pitre et de Auanaminthe à les Irois, le tient de son lien direct au chef, c'est-à-dire au centre même de l'exécutif. (Ilionor, 2015 : p.184). Ainsi, dans la nuit du 6 au 7 février 1986 le dictateur Jean Claude Duvalier abandonne le pouvoir et prene l'exil de manière précipité. Apparemment, cette chute n'est pas tellement différente des scénarios de la fin des régimes qui ont eu lieu auparavant en Haïti.

De plus, cette crise de transition du régime politique post 1986 jusqu'à présent n'a pas encore finit. Au contraire, après la chute de baby doc les rapports entre la nouvelle administration et la population s'aggravent, les bénéficiaires de cette politique clientéliste passent à l'offensive pour défendre non seulement des avantages dont ils bénéficiaires, mais aussi pour ce livrer au banditisme et à la criminalité (Ibid., p.142).

L'état de droit, un élément important du système démocratique reste comme une symphonie inachevée. Puisque à chaque fois, il y a des tentatives de remise en question et revenir à la station de l'autoritarisme Duvalerien.

C'est dans ce contexte que Michel-Rolf-Trouillot toujours cité par le professeur Ilionor a souligné que l'Etat duvalerien constitue le renforcement de la cassure et de la trahison politique

de l'écrasement des institutions nationales par l'Etat totalitaire, ce qui veut dire que ce système nous implique et nous empêche d'avancer vers un système démocratique dans toute sa force. (Idem

Haïti : toujours dans l'impasse d'une transition démocratique

Comme disait Jacques Rancière, je prendrai comme point de départ de ma réflexion le paradoxe présent de la démocratie et de la transition vers la démocratie. Par ailleurs, depuis une trentaine d'années on a vu la chute d'un système dictatorial et, certains présidents a priori apparaît comme le triomphe de la démocratie. Or, ce qui succède souvent à la dictature en Haïti, ne sont pas des véritables principes démocratiques, mais plutôt, la reproduction de l'ancien système autocratique sous une autre forme. Dans cet ordre d'idée, partant d'une tentative d'explication sur le terme de la transition démocratique, qui est fréquemment employé pour désigner le passage d'un régime autocratique à la société pluraliste.

Ce passage rompt avec un Etat antérieur et pose les base d'un Etat que l'on veut être meilleur n'est pas encore atteint son paroxysme dans le cas dans la société haïtienne. Car, le combat pour instaurer la démocratie dans toute la force du terme a pris une orientation marquée par les chocs d'intérêt et les luttes pour le pouvoir. Puisqu'elle s'inscrit dans la démarche d'une patriotique traditionnelle de l'identité collective (Berque, 1996: p.189) qui repose sur la commémoration et surtout la valorisation passive d'un legs de souvenir dans les sens d'Habermas du terme.

De plus, cet Etat naissant de la démocratie se trouve gravement perturber dans son mode d'organisation, c'est-à-dire dans sa capacité de découvrir et d'exprimer le mode de vie haïtien, ce qui permet qu'après le départ du Jean-Claude Duvalier rien en terme de pratique politique et de gestion de l'administration public n'a pas été changé c'est au contraire le désordre, l'improvisation, la corruption, le népotisme et la contrebande qui ont caractérisé l'Etat dans toute ses dimensions.

Donc, pour pallier à ses différents problèmes qui s'évoquent dans la société, il nous faut une transition démocratique qui comporterait donc deux éléments important pour sa survie.

D'abord, l'éradication de la dictature qui instaurait dans nos schèmes de pensée politique depuis plusieurs décennies, ensuite, la mise en place de manière structurelle, efficace et efficiente des institutions qui favorisent à l'instauration de la démocratie en Haïti.

Ainsi, on a tenté de réaliser une élection après le départ de Jean-Claude Duvalier le 29 novembre 1987 qui s'est malheureusement soldé à des scènes de massacre. On a accusé le professeur Manigat d'avoir pris le pouvoir dans ce contexte difficile, fragile et incertain. Enfin,

il s'est isolé de surcroît au sein de la classe politique, tomba quelque temps après de la perfidie militaires haut gradés (Fritz Jean Jacques, 2003: p.312).

De plus, les élections réalisées en Haïti le 30 septembre 1990 n'ont pas donné lieu à une démocratie fructueuse; car, un an après, un coup d'état militaire a mis à l'écart le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide en 1991.

Ce renversement de pouvoir a déclenché une nouvelle période d'instabilité dans un pays qui commençait à se révéler de 29 années de dictature duvaliériste.

Revenant dans le pays en 1994 accompagnait des troupes militaires États-Uniens avec l'aval du conseil de sécurité des Nations Unies qui lancent l'opération restaurer la démocratie avec 16.000 soldats débarquaient en Haïti, le 15 octobre l'Ancien Vicaire Saint Jean Bosco rentre dans son pays. Plus tard, les soldats américains allaient remplacer le 15 mars 1995 par la MINUHA qui prend le contrôle du pays (Beatrice, 1998, p.135).

Ces forces qui ne révélaient pas de l'autorité haïtienne, contrôlaient le pays militairement, économiquement et politiquement. Car, le président en question n'avait aucun pouvoir réel. Environ dix ans après c'est-à-dire lors des élections 2000 réélu Jean-Bertrand Aristide dont le taux d'abstention est estimé à 90% par *ONU* (Centre d'étude interaméricaine, 2015, p.2).

Cette faible légitimité a donné lieu à des conflits divers qui atteignent en 2004 son départ forcé et, permet pour une autre fois l'occupation du territoire par les casques bleus (MINISTAH). Depuis ce moment, la démocratie tant rêvée et enchevêtrée continue à se détériorer à un niveau qu'elle perd son essence en dépit des élections présidentielles de René Préval.

Cette démocratie est considérée comme un enfant mal né car, les dernières vingt-cinq années (25) ont été marquées par l'instabilité chronique, le pays a connu moins de quinze (15) conseils électoraux provisoires, de quinze (15) gouvernements avec douze (12) chefs d'État, 26 ministres de la justice (Hurbon et al : 2014, p. 26).

Partant de ce constat, le nombre des candidats à la présidence aux élections en 2015 est un record mettant en lumière la division, l'indigence et le manque d'éthique qui voient dans le processus électoral un moyen de se positionner. Aussi, l'inefficacité en termes de vision politique, d'une bonne planification des institutions et d'un plan de développement global ne sont pas encore. De plus, le peuple n'a aucune confiance dans l'institution qu'il s'agit des partis politiques, des médias, des églises, de la justice et du parlement haïtien. D'où, le problème institutionnel se pose.

Du côté des partis politique, le régime duvalerien avait déjà effondré les partis politiques, pendant que leur leader et les membres sont emprisonnés ou tués. Jusqu'à présent, le problème sur les fonctionnements des partis politiques demeure efficace en Haïti. Il n'y a pas vraiment un système de partis politiques équilibrés, le citoyen n'est pas en encore dans cette dimension d'un parti politique unique, ni au bipartisme, ni au multipartisme. De plus, le citoyen haïtien n'est pas pris au sérieux politiquement.

Notre système politique n'a pas encore intériorisé le principe d'alternance politique a souligné le Prof. Hérold Toussaint, le militant politique est beaucoup plus enclin à mettre ses espoirs sur un individu que dans une institution, d'où la raison expliquant la fragilisation des institutions étatiques démocratiques, puisque les intérêts individuels passent avant ceux des institutions (Toussaint, 2007 : 69-70). Vingt ans plus tard, le problème devient plus aggravant, les forces politiques aveugles, sans projet de société, voulant justement accaparer le pouvoir avec des élections frauduleuses ont perduré la crise politique haïtienne.

Cette crise post-électorale en Haïti n'est que la résultante de la structure du système sociétal qui admet moins de possibilité de solution et le refus de plusieurs générations de chef d'Etat post 86 de rompre avec les pratiques autoritaires qui est la continuité de monstruosité duvalerien. Au contraire, nous héritons d'une tradition où gouverner signifie détruire et domestiquer les institutions publics comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, le droit apparaît comme l'immense absent de l'histoire jusqu'ici vécues du pays, cette absence serait à la source de toutes péripéties et impasses de la vie politique du pays (1993 : 22).

De ce fait, face aux terribles problèmes politiques qui ravagent le pays, et qui nous interpelle par la nécessiter d'une pratique plus moderne de l'art de gouverner. Le chemin qui mène vers la démocratie est un chemin étroit et resserrer, car le système social haïtien institué pendant plusieurs décennies, ne peut se défait en un jour, ou un nouveau système ne peut être institué seulement à coups de victoire électoral aussi écrasante quelle puisse être sinon après la victoire du président Jean Bertrand Aristide des premières élections dite démocratique le 16 décembre 1990.

De même, Marilize Rouzier estime que depuis une vingtaine d'années, Haïti connaît une instabilité politique et institutionnelle chronique qui ne favorise pas son développement et produit une dégradation des conditions de vie en général (Rouzier : 2013, p.17). Car, cette constante historique explique cette difficulté à mettre la société haïtienne sur les rails de la

démocratie après plus de trente-cinq-ans d'expérience. Jusqu'à lui présent, la violence armée dans le pays est la forme privilégiée pour les élites politiques haïtiennes d'accéder au pouvoir (Etienne: Haïti progrès le 28 mai 2023).

Cette réalité chaotique est accompagnée d'une insécurité partout dans le pays avec ses corollaires de peur, avec une émergence flagrante des groupes armés partout dans le pays. Ce qui entravent par conséquent, le bon fonctionnement de la société, comme le cas des viols, vols, d'assassinat, d'incendie, de kidnapping dans l'arrondissement de Port-au-Prince comme dans certaines villes de Provence au niveau de l'Artibonite.

La société haïtienne a suivi les méfaits du non gouvernance, en raison de l'instabilité politique chronique, source de dysfonctionnement des structures institutionnelles globales. Et, l'une des handicaps développementaux majeurs à l'amélioration de la qualité de service des institutions haïtiennes.

Aussi, le climat de terreur qui régnant dans le pays, pendant ses dix (10) dernières années surtout avec les fameux slogans *kanpe deyè barikad ou, barikad ou se avniw, koupe tèt boule kay, chavire chodyè*¹ manifester par des militants des différents partis politiques pour forcer le président Jovenel Moïse à démissionner.

Des zones comme Carrefour Marassa, Delmas, Miragoâne, Bon repos, Mirebalais, Acahaie ont été bloquées sur toute la ligne.

Des politiciens qui manipulaient des militants avec des concepts qu'il faut changer le *système* pour réaliser leur objectif qui n'est autre que prendre le pouvoir par n'importe quel moyen, semble sans cesse réactivé pour se donner à la violence politique son droit de cité dans la vie nationale.

Du même coup, des pertes en termes de vie humaine, des blessés, des incendies des voitures, des bâtiments privés et publics ont été passé par le feu.

Les Écoles, les Églises, les Universités, les Hôpitaux, l'Administration publique ont été quasiment paralysés dans tout le pays et c'est la violence qui règne en maître et seigneur. Par ailleurs, en Haïti, la mathématique de la violence atteint le plus haut sommet, car, le caractère horrible qui se développe fait parler de retour à l'arbitraire.

¹ Des slogans utiliser par les opposants politique, réaliser sur le terrain par les militants face au gouvernement de Jovenel Moïse de manière à bloquer toutes les activités (politiques, sociales, culturelle, économiques) dans le pays, de manière à forcer le président à démissionner.

Les massacres spectaculaires des habitants de certains quartiers du capital de Port-au-Prince, la répression féroce des argents de l'ordre lors des manifestations contre l'insécurité, le chômage et la faim explique cette réalité. Un tel constat conduit naturellement dans une trame des bouleversements important qui ont secoué la formation sociale haïtienne. Cette dernière révèle une signification particulière tant par leurs manifestations que par leurs résultats.

Dans cette perspective, les différentes périodes de perturbations politiques profondes correspondent à une crise systémique généralisé ou multisectorielle dans le sens de Michel Hector, et caractériser par l'irresponsabilité de l'Elite haïtienne comme principal responsable de certains traits de caractère qui s'évolue jusqu'à présent dans la politique haïtienne et, qui dans une certaine mesure devrait prendre leur responsabilité pour sortir le pays dans l'ornière du pratique anti-démocratique.

Somme toute, l'ingouvernabilité comme risque est une entrave de taille pour sortir de l'impasse d'une crise jusqu'ici jamais surmontée et arrivée à sa phase de décomposition générale (Leslie : 2009, p. 275). À Port-au-Prince, il n'y a plus de quartier résidentiel aisé qui puissent exister, car, à proximité de ces derniers il y a un bidonville qui s'émerge. De plus, le rétrécissement de la production, confronter à l'accroissement démographique et du chômage réduire la population a une misère exagérée.

Par rapport à tous ses constats, il est temps d'organiser effectivement les institutions en vue de freiner non seulement la tendance trop puissante à l'égard d'un système autoritaire et arbitraire mais aussi, la corruption qui bat son plein avec ses corollaires de misère et de peur, pour enfin, assoir la société dans un système démocratique, où les partis politiques comme seul rempart de la démocratie ne seront pas des espace de marchandage politique, mais réellement des support total de la démocratie et des obstacles à tout visé de retour dans un système totalitaire en vue de donner naissance à un grand mouvement socio-politique et économique qui, non seulement va se préoccuper des couches défavorisées de la population mais aussi, donner la chance aux institutions de décider, de renforcer les rapports entre eux et la population. Car, la transition vers la démocratie ne sera possible que dans la mesure où l'Etat haïtien, la bourgeoisie et la classe moyenne qui demeurent soudées à cet Etat offrent à la majorité de la population les moyens de se constituer institutionnellement (Dorvilier : 2012, p.86).

Corruption un élément qui ruine le cœur de l'État

En effet, le phénomène de la corruption a pris naissance dans le pays toute suite après l'indépendance nationale c'est-à-dire Saint Domingue a légué la corruption à Haïti. Du coup, ce modèle esclavagiste colonial avec la corruption de soi qu'elle met en œuvre provoque une subversion profonde du sens, faisant émerger une culture mimétique et une organisation mentale privilégiant les motivations les plus obscures (Péan : 2000, p.86). D'où, cette dernière a traversé toute l'histoire de la création de l'État Haïtien.

En effet, le principe même de la corruption a été intégré le pays avec le père de la patrie Jean Jacques Dessalines assassiné lorsqu'il a tenté de contrôler la corruption. Cela voulait dire tout simplement que nous savons que vous êtes en train de gaspiller l'argent de l'État, mais attention que l'on ne vous surprenne.

Partant d'une tentative d'explication de la corruption qui concerne en quelque sorte les actes illégaux, il est important de comprendre qu'aux delà des actes illégaux, il y a beaucoup de situation de conflits d'intérêt non régulés, des actes contraires au principe et à l'éthique qui sont d'une gravité importante qui nuisent en quelque sorte le développement.

Aussi, l'Elite dirigeante a en effet systématiquement dépouillé l'État de ses maigres finances qui prenait les formes de la dilapidation de la caisse publique, du clientélisme, du trafic d'influence, de la contrebande, de la vente de voix au parlement lors des séances soit pour voter un premier ministre ou un budget de la république, des pots-de-vin qui représentent l'élément les plus récurrents de corruption. Du même coup, les pratiques frauduleuses se sont actualisées très souvent dans le prélèvement direct de forte somme d'argent. La corruption de la politique se réalise à travers les différentes pratiques comme le cas du favoritisme, du népotisme, d'abus de pouvoir (Charles : 1994, 279).

Haïti a un moment décisif de son histoire a connu l'implication de quelque individu tel que Vilbrun Guillaume Sam, J. de la Myre Orlich, Tipenhour, Tirésias Sam, Tancrede Auguste, Cincinnatus Leconte qui dans une certaine mesure épingler dans la corruption à cette époque. C'est dans ce contexte que Leslie Péan dans son ouvrage *Haïti économie politique de la corruption*, a démontré comment l'avalanche de corruption est le prix qu'Haïti a payé pendant ces cinquante (50) dernières années tant dans le secteur privé que dans le secteur public (Lesli Péan :2009, p.6) Bon nombre des dirigeants ne font que s'accommoder directement à la corruption et à l'improvisation. En ce sens, l'économiste Mats Lundhal a souligné : (...) qu'en

Haïti, la corruption a toujours commencé au sommet de la pyramide administrative qui mine le cœur de l'Etat. Des méthodes fiables de contrôles des irrégularités dans les institutions publiques sont inexistantes, de fait, cette situation allait accentuer davantage la méfiance entre l'Etat et la nation (Mats Lundhal, 1983, p, 36).

Du coup, le pays à évoluer sans qu'on ait eu le souci de pallier à ce phénomène qui s'est présenté aujourd'hui comme un paradoxe, car, il n'existe pas de justice sociale en Haïti, il serait impossible de penser à la justice fiscale.

La corruption est dans tous les secteurs d'activité, en passant par le secteur des affaires, le commerce, la santé, l'éducation, la diplomatie et la politique. Aussi, elle est générée par chaque citoyen haïtien à travers les dirigeants qu'il élit pour occuper les hauts fonctionnements de l'Etat. Par ces mots, le professeur Antoine Atouriste a confié que la corruption est une stratégie pernicieuse qui sape les fondements de l'État de droit et alimentent les pratiques mafieuse.

Dans l'histoire contemporaine haïtienne qui remonte le 25 décembre 1904 où la seule tentative publique de l'Etat haïtien, après un siècle d'existence environ pour sanctionné les responsables corrompus de l'administration publique haïtienne a expliqué Alain Tunier dans son livre « *quand la nation demande des comptes* » met en scène les réactions de la population contre les responsables corrompus depuis Toussaint Louverture (Alain Tunier, 1989, p.36). Depuis lors, la corruption au niveau de la gouvernance de l'État est donc une permanence qui acquiert un degré d'organisation exceptionnelle.

Des fortunes s'accroissent en toute impunité, la contrebande au niveau de nos frontières avec le pays voisin est prospère c'est-à-dire les intérêts privés priment sur les intérêts nationales (Gaillard-Pourchet: 2005, p.16). Argent de corruption entant que dispensateur davantage, le chef de l'Etat octroie à des représentants de l'oligarchie ou à des firmes étrangères des monopoles lucratifs, comme importations des marchandises, l'approvisionnement des produits divers des institutions publiques

Donc, le fait qu'il n'y pas eu vraiment des exemples probants sur des dirigeants à qui l'on a demandé des comptes, du même coup, la jouissance de l'argent de l'Etat est devenue une constante, d'où l'idée hériter que *voler l'Etat n'est pas voler* c'est juste un démarche politicien corrompus qui encouragent le vol, le pillage, le détournement des fonds publique dans les institutions qui a continué pendant longtemps et, certains de nos dirigeants a utilisé cette

pratique quand ils avaient les commande, comme s'il s'agissait de leur propriété privé constitué comme un héritage qui forme aujourd'hui la conviction des actuels administrateurs de l'Etat..

Le 19 décembre de l'année 2000, le parlement haïtien à ratifier la convention interaméricaine contre la corruption adoptée depuis le 17 octobre 1997. Et ce n'est que le 18 juillet 2002 que le décret de ratification a été publié au journal officiel le Moniteur. Malgré tous ses efforts, l'impact nécessaire pour porter les Haïtiens(nes) a changé de mentalité quant à la gestion des biens publics n'est pas encore présent dans notre culture politique. Car, le scandale Petrocarïbe en est le catalyseur qui est un accord de coopération énergétique et s'inscrit dans la stratégie d'intégration régional, bénéficiait de la livraison de pétrole à des tarifs préférentiels. Malheureusement, les projets n'ont pas été mis en œuvres de façon efficiente et efficace.

L'absence d'analyse préalable de besoins, la mauvaise planification et les multiples subterfuges pour ne pas recourir aux appels d'offres (CADTM : 15 mars 20190). Ces projets ont été engagés sans une évaluation des besoins ou même une estimation des couts c'est-à-dire ils n'ont pas été gérés en respectant les principes déficience et d'économie (France 24 : publie le 17 Aout 2020). Jusqu'à lui présent, aucune poursuite n'a encore mené par la justice haïtienne contre les haut dirigeants impliqués dans ce scandale. Ces pratiques d'enrichissement de manière illicite basées sur l'accaparement des institutions Etatiques, explique les différentes crises politiques qu'a connu le pays d'une part, et l'omniprésence du pouvoir à vie chez ses hommes d'Etat d'autre part. Cela conduira à évaluer l'impact de la corruption sur le développement en Haïti.

CONCLUSION

Enfin, l'historien H. Bird dans son livre l'homme noir nous interpelle sur la répétition inouïe de la violence et de terreur qui façonne le monde politique haïtien. Car, nos hommes d'Etat sont très souvent se considèrent comme un souverain d'un pouvoir absolu qui s'inscrit dans un perspectif anti-démocratique et anarchisme, mérite d'être corrigé, changer, de manière à créer les conditions pour un vrai débat afin de privilégier les forces de l'esprit positive.

Pour cela, nos dirigeants politiques doivent renoncer à la stratégie de la terreur pour que les membres de la classe politique haïtienne retrouvent dans la modération et dans la tolérance le chemin de la concertation du droit et de la démocratie. Car, comme disait Antony Georges il n'y a pas de salut pour Haïti, sans que soient changés les mentalités désuètes, décrépées les structures archaïque qui font de l'haïtien un loup pour son frère.

En ce sens, j'invite ceux qui se disent démocrates et progressistes du pays de cultiver un humanisme qui donnerait une dimension social, économique et politique, capable d'engendrer l'esprit de solidarité, de fraternité et la tolérance dans les diverses opinions et c'est ce que la démocratie a tant besoin pour son développement en Haïti.

Pour en faire, il ne faut en définitive cultiver les œuvres et les pratiques rétrogrades et autoritaire, empêcher le développement des inégalités sociales et la pauvreté la plus déshumanisante qui doivent être mise en quarantaine pour parvenir à une société saine et prospère pour le bonheur de la société haïtienne.

D'où la complexité même de la transition démocratique qui n'est pas encore installée dans notre représentation politique pour stabiliser et préserver chacun d'une remise en cause permanente et violente des libertés individuelles. Car, la démocratie est d'abord la fidélité d'une rupture à tout système autoritaire et arbitraire. Par-delà la dictature, il n'y a pas seulement la démocratie, il y a le combat pour préserver la démocratie, car là où la démocratie oublie, elle cède la place au couple de l'oligarchie

De tel résultat parvient de nous faire savoir que nous sommes aujourd'hui dans la nécessité d'instaurer la démocratie en Haïti dans toute sa forme. Le reflet d'une histoire politique qui se fait de manière inadéquate parmi de nombreux dirigeants haïtiens doit être évité. Car, il y a toujours un problème politique en soi qui détruit tous nos organes vitaux institutionnels. Ce problème explique le fait de ne pas pouvoir donner aucune chance à la

démocratie de s'instaurer dans le pays dans toutes ses formes, c'est toujours la forme déséquilibré du point de vue politique qui instaure dans nos schèmes de pensée.

Enfin, il faut sortir dans cette manière de penser et de faire de la politique pour lire dans une perspective neuve, qui prendre en contre les exigences de la modernité. Donc, nous devons affirmer notre cohérence autour d'un projet de société qui privilégie l'amour de la patrie et le respect de l'autre afin de parvenir à une Haïti prospère et digne de ce nom dont nos ancêtres nous ont laissés.

